



CANAL+ OVERSEAS S.A.S. AU CAPITAL DE 9 910 000 € - 979 033 401 RCS MARTINIQUE

QUELQUE CHOSE A FETER ?

36 555
(COUT D'UN APPEL LOCAL)

**LE BAYERN MUNICH ET LA BUNDESLIGA
ARRIVENT SUR LES CHAINES CANAL+**

SPORT

CANAL+ MALI



**LES BOUQUETS
CANAL+**

Mali Tribune

"Lex, lux mea, me duce, verum",
"La lumière, ma loi, la vérité, mon guide"

Bi-Hebdomadaire d'informations générales, édité par Express-Services

Faladié
BP : E3074 Bamako
Tel. : 20 20 39 16
N° Fiscal : 084125715r
RC : NA BKO 2013 B271
ISSN 1987 - 1341
N° 141 du
vendredi 11 septembre 2020
PRIX : 300 F cfa

AFFAIRES DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS MILITAIRES P.5

L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE KARAGNARA ARRÊTÉ, DES COMPLICES EN FUITE

Opérateur économique évoluant dans les équipements et matériels militaires, Ibrahima Karagnara dort à la gendarmerie après avoir passé des jours à la Sécurité d'Etat où il avait atterri

le vendredi dernier. Il est entre les mains des limiers pour sa responsabilité supposée dans les surfacturations, marchés douteux des matériels de l'armée.

DECRYPTAGE P.4

Une confrontation CNSP/Cédéao n'est pas à exclure

CRISE POLITICO-SOCIALE DU MALI P.8-9

Les dangers et inconvenients d'une transition longue



EMBARGO SUR LE MALI

P.4

Plus de 200 conteneurs bloqués au port d'Abidjan



LES HUMEURS DE FACOH P.3

Positionnement politique

POLITIQUE P.5

Le Parti Rama a 1 an



**JOURNEES DE LA CONCERTATION NATIONALE
SUR LA PRÉPARATION DE LA TRANSITION
DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2020
AU CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE BAMAKO (CICB)
À PARTIR DE 09 H 30 MN**

L'ÉVÉNEMENT EST PLACÉ SOUS LA HAUTE PRÉSIDENTE

COLONEL ASSIMI GOITA PRÉSIDENT DU CNSP

" ENSEMBLE POUR UNE TRANSITION RÉUSSIE "



POUR ABUS SUR MINEUR

Un électricien condamné à 5 ans de prison

Amadou Doumbia, électricien de son état, a été condamné à 5 ans de prison et au paiement d'une amende d'un million de F CFA par la Cour d'assises, pour le viol de D. D.

D. D. est une jeune lycéenne de 17 ans, habitant le même quartier que son violeur, Amadou Doumbia, élec-

tricien de son état.

Amadou Doumbia a comparu devant la Cour d'assises la semaine dernière, pour

répondre du délit de viol sur mineur. Les faits se sont déroulés le 18 mai 2018. Ce jour-là, Amadou Doumbia a

rattrapé la petite D. D. sur le chemin de l'école et lui a proposé de la déposer.

Selon l'arrêt de renvoi, Amadou Doumbia avait préparé son coup, puisque tôt le matin, il s'était rendu dans un bar pour réserver une

chambre avec deux bières. Il y entraîna donc la petite D. D. et boucla la porte à double-tours.

Sous la menace, il abusa de D. D. avant de la déposer à son lycée en lui remettant 3 000 F CFA. Ne pouvant tenir, D. D. rentra chez elle et avoua

tout à sa mère qui l'amena illi-co en consultation à l'hôpital. Elle fut accueillie et consultée par le Dr. Djibril Coulibaly qui constata et confirma le viol.

Oumou Guindo
(stagiaire)

ACCUSE POUR USAGE DE FAUX PAR SON ONCLE

Il plaide non coupable

Le mardi 8 septembre 2020, Moussa Kouyaté soudeur de profession a comparu devant la Cour d'assises de Bamako pour usage de faux sur la parcelle de son oncle.

Selon les faits, Moussa Kouyaté domicilié à Oulofobougou Bolibana avec sa famille a fait usage de faux avec la parcelle de son oncle Mamadou Kouyaté. Qui, en 1971 a été condamné par la

Cour d'assises car il fit aussi faux usage de l'héritage de son père Nadio Kouyaté. Bafing Kouyaté, le cohéritier et l'un des oncles de l'accusé étaient les véritables propriétaires de la parcelle, car c'est

lui qui avait le véritable permis et il était le premier fils de son père, Nadio Kouyaté qui est mort avant sa déclaration d'héritage.

Alors la parcelle se retrouve avec 3 permis dont un pour

l'accusé qui est faux, un pour le défunt oncle de l'accusé aussi faux et le véritable papier de la parcelle pour Bafing Kouyaté. Bafing Kouyaté porta plainte contre l'accusé pour procédure frauduleuse sur le bien qui lui est légué.

A la barre, l'accusé réfute totalement les faits. Il soutient qu'il ne savait pas que le papier qui certifiait qu'il était le véritable propriétaire était faux. «Je logeais dans la maison de mon oncle Mamadou Kouyaté jusqu'au jour où son frère vint me demander de quitter la maison et d'aller

prendre une maison en location. C'est quand j'ai refusé son offre qu'il est allé porter plainte contre moi au tribunal de la Commune III», explique-t-il.

«Je suis complètement innocent», ajoute l'accusé et de poursuivre, «ma convocation a pris de l'ampleur jusqu'au Pôle économique où j'ai été mis au courant que mon oncle a été condamné par la Cour d'assises pour usage de faux en 1971. Alors que je suis né en 1972».

Pour la partie civile, l'accusé est bien coupable des faits

et il devrait être condamné pour ses forfaits.

L'avocat de la défense avec plusieurs preuves à l'appui soutient que son client n'était pas au courant des faux papiers qu'il possède et par conséquent, le juge devrait le déclarer non coupable.

Après l'analyse du dossier, la cour déclare l'accusé Mamadou Kouyaté non coupable et le libère de toutes les charges.

Marie Dembélé
(stagiaire)

CRISE SOCIAUX POLITIQUE AU MALI

La société civile dénonce les sanctions de la Cédéao

La Coalition malienne Publiez ce que vous payez (PCQVP) a dénoncé mercredi 9 septembre 2020, les sanctions que la Cédéao a prises contre le Mali, et déposé des requêtes auprès de la cour de justice de la Cédéao.

Le Mali a subi un coup d'Etat le 18 août 2020 suite à plusieurs manifestations du mouvement du M5-RFP. Ce coup d'Etat, ou cette démission a amené l'organisation sous-régionale, la Cédéao à prendre des sanctions contre l'Etat du Mali pour violation du protocole de bonne gouvernance. La Coalition malienne PCQVP en collaboration avec

l'Association des consommateurs du Mali (Ascoma), se sont mises ensemble pour réparer l'injustice que la Cédéao, de leur avis, fait subir à notre république. «C'est ce qui nous a amenés à saisir la Cour de justice de la Cédéao courant septembre pour faire valoir nos droits», a déclaré Abdoul Wahab Diakité, président de PCQVP-Mali.

Selon maître Alifa Habib Koné, l'avocat qui s'occupe de l'affaire, la forme de ces décisions prises par la Cédéao est irrégulière, car juridiquement, pour qu'il y ait une décision, il faut qu'il y ait un texte qui vous donne compétence pour prendre cette décision. Mais malheureusement, après le constat, on voit que c'est dans la précipitation depuis le 18

août que la Cédéao a fait deux communiqués, un premier qui regrette la situation et invite la junte à revenir à la raison et un deuxième du président de la commission. «Quand on prend le traité qui fonde la Cédéao, les compétences sont réparties entre plusieurs organes, notamment la conférence des chefs d'Etats et de gouvernement, la conférence des

ministres, et la commission. Alors des décisions de ce genre ne peuvent pas être prises par la commission mais par la conférence des chefs d'Etat. Une anomalie dont on a fait le constat. Et dans les textes de la Cédéao concernant les prises de sanction, elle a visé l'acte additionnel sur la bonne gouvernance. Et nulle part il n'apparaît comme sanction dans ce acte, les deux types de sanctions que la Cédéao tient à l'égard le Mali à savoir la fermeture de frontière et la suspension des relations économiques et financières», confie Me Alif Habib Koné.

Il ajoute aussi que ces sanctions contre les citoyens maliens violent sa «vision 2020», qui a pour objectif de «bâtir une région sans frontière, paisible, prospère et cohérente bâtie sur la bonne gouvernance».

Le collectif des 5 avocats qui sont en charges cette affaire, à la demande de la société civile, a déposé 2 requêtes auprès de la Cour de justice de la Cédéao. La première est une requête en appréciation de légalité et en réparation de préjudice pour que la Cour précise la légalisation des décisions qui ont été prises, et la seconde pour examiner au fond les problèmes.

Dans leur déclaration, les organisations socioprofessionnelles de la société civile, du secteur privé, disent «compter sur la sagesse des chefs d'Etat actuellement au pouvoir pour assurer la continuité de la mise en œuvre de l'intégration conformément aux aspirations des pères fondateurs de la Cédéao».

Zéinabou Fofana

SEKOU DIARRA

Elégie pour le combattant

07 septembre 2015- 07 septembre 2020, il y a 5 ans, disparaissait une figure emblématique du mouvement associatif et pionnier de l'alter mondialisme dans notre pays : il s'agit de Sékou Diarra qui perdait ainsi le combat que nul mortel ne peut gagner ici-bas, à l'âge de 56 ans. Combattant inlassable, Sékou Diarra imposait par sa grande culture générale, son humanisme éthéré, son dévouement pour la défense des couches faibles. Il aura été, durant toute sa vie, un encadreur volontaire pour beaucoup de jeunes dans leurs projets, un soutien pour des personnes lésées dans leurs droits, un espoir pour des personnes démunies et un directeur de conscience pour

bien de jeunes en manque de repères. Bourreau du travail, la journée s'avérait courte pour celui qui se réveillait aux aurores pour ne dormir que tard dans la nuit. Même la maladie, qui a finalement raison de lui, n'a entamé en rien son engagement et sa détermination pour la défense des causes justes et l'accomplissement des bonnes œuvres.

Sans tambour ni trompette, avec la modestie qui le caractérisait, il a porté haut la voix du Mali dans les fora à travers ses multiples interventions aux quatre coins du Mali. Autant il pourfendait le libéralisme sauvage à l'origine du chaos actuel qui sévit dans le monde, autant il taçait l'attitude peu patriotique d'une élite dépeinte

comme une bourgeoisie comprador locale qui fait main basse sur les richesses du pays au détriment de la grande majorité de la population plongée dans la misère. Christian Aid Mali, Jubilee 2000 puis CAD Mali (Coalition africaine Dette et Développement), CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), Helvetas Mali et son parti politique Sadi, ont été autant de tribunes qui lui ont permis de défendre ses idéaux et ses convictions avec force conviction. Ingénieur en élevage formé à l'IPR de Katiougou et diplômé en politiques économiques et de développement à l'université catholique Louvain-la-Neuve en Belgique, Sékou Diarra a

tiré sa révérence sans voir la concrétisation de certains projets qui lui tenaient à cœur. Au nombre de ceux-ci figure l'ouverture de l'université agricole Cifa (Centre intégré de formation agronomique/ Université Rurale Agro écologie à Kalabougou en Commune IV du district de Bamako.

Vos œuvres et tes combats ne tomberont pas en déshérence. Elles seront portées par ceux qui ont blanchi sous le harnais de votre sagesse, abnégation et de votre perspicacité. Dors en paix combattant !

Ainsi va la vie.

Moussa Camara
Journaliste



HIVERNAGE

Les aides ménagères plient bagages, le calvaire des épouses

Les aides ménagères poliment appelées «techniciennes de surface» ou «domestiques» sont généralement les premières à se lever et les dernières à se coucher. Ces aides ménagères occupent un rôle essentiel, voire indispensable dans certains foyers.

Elles sont le fruit d'exode rural. Elles migrent vers la capitale pendant la saison sèche. Certaines fuient pour échapper au mariage forcé. Mais une fois que les premières pluies tombent, elles plient bagages et retournent au village pour les travaux champêtres.

Leurs départs constituent un calvaire pour certaines épouses, car elles laissent un grand vide chez certaines qui laissent tout à leur charge. En ce moment, d'autres font de leur mieux pour jongler entre

boulot et travaux ménagers, chose difficile sur le plan professionnel et conjugal souvent car cela demande beaucoup de courage.

Mme Diarra Aïchata Coulibaly est agent commercial dans une entreprise de la place. Son aide-ménagère est rentrée au village depuis plus de 3 mois. Dès lors, elle fait de son mieux pour faire le ménage avant d'aller à son travail. De retour à la maison, elle se met au fourneau pour le repas du soir et aussi le déjeuner du lendemain ayant un mari qui

aime manger sain.

«C'est fatiguant. A peine si je dors, entre mes responsabilités professionnelles et mon rôle d'épouse. C'était tellement dur au début que j'ai voulu prendre un congé, mais je me suis résignée. Heureusement je suis dans une famille nucléaire donc pas de pression de ma belle-famille et mon mari est compréhensif».

Cependant, ajoute notre interlocutrice, «souvent c'est difficile pour moi d'accomplir mon devoir conjugal car avec la fatigue je m'endors juste

après ma douche. Ça peut frustrer mon mari et entraîner des désaccords. Ma bonne est restée 2 ans avec moi. Je comprends donc qu'elle rentre».

Pendant que certaines reprennent tout en main en attendant de trouver une autre aide-ménagère, d'autres se lamentent sur leur sort.

Tous les coups sont bons pour les arnaqueurs. Ainsi avec cette rupture certains profitent pour plumer des gens en cherchant des filles contre une ristourne de 5000 F CFA

au titre de frais de déplacement ! Au bout de quelques jours, la jeune fille quitte sans prévenir. S'ajoute à cette rareté l'augmentation des salaires qui varient entre 12 500 F CFA et plus.

Oumou Fofana



LES HUMEURS DE FACOH

Positionnement politique

Depuis les événements du 18 août 2020 ayant conduit à la démission du président IBK et à la chute de son régime, on assiste selon des sources autorisées, à un ballet politique de va-et-vient entre Bamako et Kati, le siège de la junte qui l'a chassé du pouvoir suite à des manifestations de rue au bilan macabre. Ce sont pour la plupart d'anciens responsables du régime du président déchu qui veulent profiter du contexte pour se faire une nouvelle place au soleil après avoir démerité de la nation quelques années plus tôt. Ils sont un peu comme Talleyrand, l'homme de tous les régimes en France sauf que l'homme en question était plein de morale politique et avait fait ses preuves lors du congrès de Vienne en 1815 qui avait replacé la France parmi les nations européennes les plus respectables.

Le phénomène n'est pourtant pas nouveau, car à chaque changement de régime la même chienne réapparaît et perdure comme un serpent de mer. Après la chute du général Moussa Traoré en 1991 et l'arrivée au pouvoir de l'Adéma, ce parti fut quasiment pris en otage par d'anciens cadres de l'UDPM qui avaient tout obtenu de ce parti et dont les fonds servirent à renflouer ses caisses. On connaît aussi l'histoire du grand nomadisme des cadres de divers partis politiques et leur reconversion dans le Mouvement citoyen, terreau immonde du futur PDES.

De façon générale, l'homme politique malien se caractérise, du point de vue du citoyen moyen, par sa duperie, son manque d'idéal et son goût prononcé de la recherche de la place appelée positionnement. Par ce terme, on désigne dans le vocabulaire courant, la recherche effrénée par un homme politique ou public d'un poste qu'il ne mérite pas et que sa formation intellectuelle ne lui permet pas d'assumer.

Le CNSP mis en place par les militaires de Kati est maintenant courtois et envahi par de vieux loups d'IBK qui sont tous comptables de son bilan catastrophique.

Dans le positionnement, la moralité ne compte pas, la fin justifiant les moyens ou le contraire si cela vous dit. Démosthène, orateur grec du IV^e siècle avant JC, avait mis les athéniens en garde contre cette ruse politique dans la lutte pour la démocratie à Athènes à l'époque classique et contre la monarchie à Sparte dans le Péloponnèse. Les grecs ne l'ont pas compris et la conséquence fut l'avènement d'Alexandre le Grand, fils de Philippe II de Macédoine.

De minuscules partis politiques cherchent maintenant au Mali un trophée auquel ils n'ont pas droit mais qu'ils recherchent des pieds et des mains, soit par l'intimidation politique (face à des militaires qui n'en ont que dalle), soit par le chantage et la courtisanerie. Ils croient avoir affaire à des novices en politique avec des officiers dont la formation militaire à l'extérieur s'effectua de pair avec l'éducation politique et idéologique.

Facoh Donki Diarra
(écrivain, Konibabougou)

COLLECTIF DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS (CNECSUP)

A la recherche d'un second souffle

Le 9 septembre 2020, un «Collectif national des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique» a informé la presse de son existence.



La création du Cnecsup marque un nouveau virage pour le corps des enseignants-chercheurs. Il ambitionne la défense des intérêts des enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Son objectif principal est de redynamiser le syndicat mère le Snesup. Ainsi il est né avec la bénédiction de l'ensemble des enseignants-chercheurs du Mali repartis entre les institutions et universités nationales.

«L'objectif du Cnecsup est de mener cette lutte à bout en poussant le Cen-Snesup à aller au congrès pour un nouveau bureau légal et légitime. Cela va donc légitimer et crédi-

biliser le Snesup aux yeux de nos partenaires stratégiques, fédérer l'ensemble des enseignants-chercheurs et revaloriser le corps enseignant-chercheur dans sa splendeur», affirme Hamadou Kanfo, le représentant du comité directeur du Cnecsup.

Le comité de pilotage précise bien que la création du collectif ne constitue pas une substitution au syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cependant le dysfonctionnement et la violation du règlement intérieur du statut du syndicat l'y oblige.

Selon les justifications du Cnecsup, le mandat du Snesup a pris fin depuis 2012 et

cela entrave les revendications des enseignants chercheurs. Le Cen-Snesup refuse de revendiquer l'article 66 et l'indice 3000 au bénéfice de tous les enseignants-chercheurs.

Pour une redynamisation pacifique, démocratique et effective, le Cnecsup propose au nom de tous les enseignants chercheurs du Mali une liste de doléances. Il s'agit du paiement immédiat et intégral des arriérés d'heures supplémentaires et de frais de tâches liées aux examens au titre des 3 dernières années universitaires dans les IES ; l'application de l'article 66 du statut des enseignants-chercheurs avant fin novembre 2020 avec rappel

à partir du 1er janvier 2021 ; la signature de la nouvelle grille indiciaire avec l'indice plafond à 5000 et la revalorisation des primes et indemnités à hauteur de 500 % à compter de janvier 2021.

«Cette augmentation indiciaire s'inscrit en droite ligne des recommandations du Resao via un programme d'harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique de l'ouest», affirme le Cnecsup.

Le collectif exige l'organisation du congrès statutaire au plus tard fin octobre 2020 et la mise en place des comités dans les universités grandes écoles et instituts avant la fin de l'année.

Fatoumata Kané

EMBARGO SUR LE MALI

Plus de 200 conteneurs bloqués au port d'Abidjan

Les commerçants maliens commencent à souffrir de l'embargo décidé par la Cédéao contre notre pays, le 19 août dernier, en réplique au coup d'Etat contre IBK. Le blocage de leurs frets dans les différents ports de la sous-région dont Abidjan est un signe avant-coureur de banqueroute.

Pour désapprouver le coup de force du 18 août 2020 contre IBK, les Chefs d'Etat de la Cédéao ont décidé d'un embargo comme principale mesure de rétorsion contre le CNSP. A part les denrées de première nécessité, les médicaments et les produits pétroliers, plus aucun bien de consommation ne franchit les frontières du Mali. Même s'il n'y a aucun risque à ce jour de

pénurie de produits de consommation courante (produits alimentaires, pharmaceutiques pétroliers), exempts de l'embargo, aux dires des services techniques comme la Direction générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCCC) ou le Conseil malien des charbonniers (CMC), «les consommateurs ne courent aucun danger de pénurie, le stock est suffi-

sant».

En voulant ainsi mettre la pression sur les militaires à quitter immédiatement le pouvoir en faveur des civils, la Cédéao frappe insidieusement au portefeuille des opérateurs économiques maliens, qui importent la plupart des matériaux de construction et autres biens (ciment, fer à béton, matériels électriques, de plomberie, habillement, mobiliers,

électroniques, cosmétiques, etc.). Selon nos informations, les ports d'embarquement des marchandises en direction du Mali sont à ce jour inondés de marchandises stockées.

Selon un homme d'affaires malien basé à Abidjan, «plus de 200 conteneurs de frets étaient entreposés au port d'Abidjan le mardi dernier». Ce volume augmente de jour en jour quand on sait que les cor-

ridors maliens sont au rythme de 100 camions par jour, selon les statistiques du CMC. Or, en matière de commerce international, cet entreposage entraîne des frais bancaires et portuaires. En plus, les camions bloqués aux frontières paient à leur tour les dépenses journalières du chauffeur de même que la location du conteneur. Aux dires de notre compatriote, «beaucoup de commerces risquent de périr et la situation provoquera aussi une flambée de prix surtout en cas de manque des produits concernés».

Le président du CMC, Babalaye Daou que nous avons joint au téléphone ne semble pas inquiet de la situation. Il affirme avoir écrit aux différents ports pour les contraintes qu'a connues la circulation des marchandises sur le plan international à cause de la Covid-19. «Les ports seront sensibles à la cause de nos

opérateurs économiques puisque nous vivons une situation exceptionnelle», a affirmé M. Daou.

Une autre crainte exprimée par notre compatriote vivant en Côte d'Ivoire, est la situation des banques primaires frappées de disette par le retard dans le flux des marchandises dont elles financent l'importation pour la plupart. Selon lui, elles encourent de leur côté le risque de banqueroute à cause du non-paiement de leurs créances. A ce niveau également M. Daou reste serein. Selon lui, «l'Union des Chambres consulaires a sollicité les banques à travers l'Etat également dans le cadre de la Covid-19 afin qu'elles prorogent les échéances de remboursement des crédits. Ce même scénario peut s'appliquer au contexte actuel, par une simple lettre d'un commerçant à sa banque», explique-t-il. **Abdrahmane Dicko**

ÇA SE PASSE AU GRIN

Le sujet de la transition divise

Dans le grin, les avis sont toujours divergents, mais la majorité des membres souhaitent une transition dirigée par un militaire. Ils pensent que les politiciens sont les seuls responsables de tout ce qui nous arrive en ce moment. Donc, ils appellent le CNSP à prendre ses responsabilités et à s'assumer, tout en se souciant peu des sanctions imposées par la Cédéao. A les croire, la Cédéao finira par comprendre que c'est le peuple qui en a décidé ainsi.

En effet, les chefs d'Etat de la Cédéao ont recommandé aux militaires de nommer une personnalité civile pour mener à bien la transition ainsi qu'un Premier ministre civil pour une durée de douze mois. Les chefs d'Etat esti-

ment qu'aucune structure militaire ne devrait être au-dessus du président de la transition. Ils ont ainsi conditionné la levée des sanctions à l'application des recommandations.

Cependant, une partie des membres du grin déplorent le manque de considération de la part du CNSP envers le M5-RFP, qui à leurs yeux, est l'acteur principal du renversement d'IBK et de son régime. Ceux-ci pensent que tout le mérite doit revenir au M5-RFP. Toutefois, il y a en d'autres qui

pensent le contraire. Pour ces derniers, le M5-RFP a eu ce qu'il voulait, le départ «d'IBK et son régime», alors qu'est-ce qu'il cherche encore, si ce n'est pas le pouvoir pour son intérêt personnel, s'interroge-t-il. Dans le grin, un constat est clair, tous les pro-IBK sont favorables à une transition dirigée par les militaires. Ils sont prêts à accepter tout, sauf voir un membre du M5-RFP à la tête de la transition.

Ibrahima Ndiaye

DECRYPTAGE

Une confrontation CNSP/Cédéao n'est pas à exclure

La situation du Sahel n'est guère reluisante : pluies diluviennes au Burkina-Faso, au Mali, au Niger ou au Sénégal, débats enflammés dans les médias, les grins et sur les réseaux sociaux à propos de l'alternance démocratique en Côte d'Ivoire ou en Guinée-Conakry. C'est le contexte actuel de ces pays d'Afrique de l'Ouest. Hélas !

Le 7 septembre 2020, les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont exigé du Colonel Assimi Goïta, président du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP), une transition civile rapide :

«...Nous avons aussi demandé la mise en place d'une transition, d'une durée de 12 mois maximum, dirigée par des civils. Le Mali a plus que jamais besoin de stabilité pour que les aspirations fortes du peuple Malien à la sécurité, au développement soient pleinement satisfaites...», extrait du discours du Nigérien Mahamadou Issoufou, président en exercice de la Cédéao lors du sommet du 7 septembre dernier. Le successeur du Nigérien Mahamadou Issoufou, en l'occurrence, le Ghanéen Nana Akufo-Addo, nouveau président en exercice de la Cédéao, hérite du brûlant dossier malien. Sous l'autorité du président Nana Akufo-

Addo, les chefs d'Etat de la Cédéao enjoignent au CNSP d'installer au plus tard, le 15 septembre 2020, un président de la République et un chef de gouvernement civils pour conduire la transition d'un an. La proposition d'une transition civile de la Cédéao au CNSP rappelle celle de la transition Burkinabé (2014-2015), dirigée par le diplomate Michel Kafando. Le président Kafando a essuyé un coup d'Etat le 17 septembre 2015, qui a finalement échoué, avant de reprendre son poste presque une semaine après. Certes, la situation du Burkina-Faso n'est pas comparable à celle du Mali. Mais il y a quelques similitudes.

Le contexte burkinabé était celui d'un président (Blaise Compaoré) qui avait pris le pouvoir par coup d'Etat depuis 27 ans, et qui ne voulait plus céder la place. Alors que le contexte malien est celui d'un président démocratiquement élu (Ibrahim Bou-

acar Keita, IBK) et à qui le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a demandé de démissionner à deux ans et demi de la fin de son deuxième et dernier mandat. Les Maliens, notamment le M5-RFP, reprochaient à IBK de ne pas écouter le «peuple», et de mal gérer le Mali. Mais, le dénominateur commun entre ces deux contextes (burkinabé et malien), c'est qu'IBK comme Blaise Compaoré ont démissionné suite aux contestations sociopolitiques (M5-RFP au Mali et balai citoyen au Burkina-Faso) avec l'assaut final de l'armée. Aujourd'hui, la Cédéao semble vouloir rejouer le même scénario pour le Mali. C'est pourquoi, les rapports entre le Ghanéen, Nana Akufo-Addo, et le Colonel Assimi Goïta du CNSP ne sont pas au beau fixe. Et sans réponse officielle du CNSP, la Cédéao maintient ses sanctions contre le Mali :

fermeture des frontières, interruption des flux financiers...

Mais la vraie difficulté pour la Cédéao, c'est qu'une partie des Maliens n'en ont cure. Pour eux, peu importe le pouvoir, c'est le bon moment pour faire un diagnostic des problèmes maliens : violences, insécurité, terrorisme, conflits de normes et d'intérêts, exclusion, corruption, mal gouvernance, rejet de la classe politique... Cette partie de la population, majoritairement jeune, reproche à la Cédéao sa frilosité à l'égard de certains chefs d'Etat qui se représentent pour un 3ème mandat à la magistrature suprême. Les présidents Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire et Alpha Condé en Guinée-Conakry sont dans le collimateur de cette jeunesse. C'est une des raisons de la crispation des rapports entre le Mali et la Cédéao. Et une confrontation entre les deux parties n'est pas à exclure.

Le CNSP et la Cédéao rivalisent à coups de communication pour s'imposer : sanctions de la Cédéao, concertations des Maliens par le CNSP, etc. Pour asseoir ses actions, le CNSP s'appuie sur les Maliens comme un bouclier en vue d'installer son pouvoir. Ainsi l'organisation des concertations actuelles pour écouter les Maliens sur les modalités de la transition (charte, feuille de route, architecture...) en est la parfaite illustration. Mais la capitalisation d'un tel sentiment d'approbation des populations requiert de la part du CNSP une position de neutralité, voire un traitement égalitaire des Maliens. Faute de quoi, les Maliens se détourneront du CNSP. Ce qui contenterait la Cédéao. Dans cette stratégie d'imposition, pour gagner davantage le cœur des Maliens, le CNSP a remplacé la logique de l'urgence par celle de la participation citoyenne. Ce qui n'est pas sans effet sur les populations qui ont hâte d'être entendues et qui pourraient de ce fait minimiser tout discours de la Cédéao. La tenue des concertations à Bamako et dans les capitales régionales, dans une ambian-

ce de «grand soir», témoignent du climat «d'alléger» de la population au CNSP, malgré les problèmes d'organisation et d'inclusion des dites concertations. Ni le CNSP, ni la Cédéao n'ont intérêt à tourner le dos aux populations maliennes.

Autant les Maliens sont contents de ce nouveau vent (changement de régime) qui souffle sur les rives du fleuve Niger, autant ils sont en attente d'actes concrets pour faire la paix, sécuriser les personnes et les biens, remettre sur pied l'école, l'économie, la santé... Dans ce cadre, il est inutile de dire que les conclusions de ces concertations ne doivent pas connaître le même sort que celles du Dialogue National Inclusif (2019). Le CNSP a donc tout intérêt à montrer des signaux forts de changements : mettre le Malien au centre des actions publiques.

Il reste donc à faire un pari pour sortir de la gestion du présent et se projeter dans le futur. Ce sera celui d'un grand pas vers une stabilisation du pays, une citoyenneté réinventée et laïque pour agir contre la menace terroriste, un rétablissement de la confiance dans l'Etat, une meilleure représentation des différents groupes dans la vie politique et publique.

Le temps n'est-il pas venu d'offrir un visage plus humain au Mali et à l'Afrique ?

Mohamed AMARA
Sociologue

AFFAIRES DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS MILITAIRES

L'opérateur économique Karagnara arrêté, des complices en fuite

Opérateur économique évoluant dans les équipements et matériels militaires, Ibrahima Karagnara dort à la gendarmerie après avoir passé des jours à la Sécurité d'Etat où il avait atterri le vendredi dernier. Il est entre les mains des limiers pour sa responsabilité supposée dans les surfacturations, marchés douteux des matériels de l'armée.

Ibrahima Karagnara était-il un prête-nom dans l'obtention des marchés juteux des Forces Armées maliennes (FAMA) ? Sa détention à la S E puis à la gendarmerie depuis une semaine (le vendredi) a un lien fondamental avec cette appréhension. Selon nos informations, de forts soupçons pèsent aussi sur M. Karagnara dans l'exfiltration de Karim

Kéita du pays aux lendemains de l'éviction du pouvoir de son père et qui se trouve de nos jours sur le territoire ivoirien.

Dans notre parution du mardi 8 septembre, nous avons levé le voile sur le passage de M. Karagnara à la S E. En fait depuis notre parution, sa situation n'a pas évolué puisqu'il est toujours en garde à vue, transféré à la

gendarmerie. Il nous revient qu'il doit même être conduit en prison.

Comme nous avons précédemment écrit, le PDG de plusieurs sociétés dont «Commerce international pour le Mali», est soupçonné dans de nombreuses affaires de surfacturations, de marchés fictifs, d'enrichissements illicites, de détournements..., au préju-

dice de l'armée.

En sa qualité de fournisseur du ministère de la Défense et des Anciens combattants (Mdac), certaines de ces offres comme les gilets pare-balles étaient surfacturés du simple au triple de leurs prix. Des gilets pare-balle estimés entre 12 000 à 13 000 F CFA le prix unitaire ont été vendus à l'armée à 40 000 F CFA l'unité.

Des camions citernes d'une capacité de 6 m3 ont été aussi facturés à 210 millions de F CFA l'unité contre un prix du marché de 29 millions de F CFA le camion.

La liste de ces surfacturations est longue, puisque le prix de la plupart de ses produits livrés à la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Mdac est aujourd'hui remis en cause, eu égard à la même pratique dolosive. Il y a même un cas de marché fictif de 10 milliards de F CFA.

A cause de ces surfactura-

tions, un marché de gré à gré de 40 milliards de F CFA de gilets pare-balle a été adjudgé à ce cercle très fermé. Cette fois-ci ce marché n'a pas été exécuté faute d'argent dans les caisses et à cause surtout du contexte sociopolitique tendu avec la quasi-absence de gouvernement (démission du gouvernement après reconduction de 6 ministres).

Avec ces différentes charges, Ibrahima Karagnara est menacé de procès au cas où le régime en gestation mettra dans son agenda de déclarer la guerre aux pratiques mafieuses.

D'ores et déjà, des complices de M. Karagnara et d'autres commerçants trempés dans les marchés de surfacturation des équipements militaires ont fui le pays.

Affaire à suivre

Abdrahamane Dicko

POLITIQUE

Le Parti Rama a 1 an

Le 2 septembre 2019- 2 Septembre 2020, le parti né dans l'opposition, le Rassemblement des Maliens avec Paul Ismaïla Boro en tête, a parcouru du chemin. «Un an, un bilan satisfaisant», a clamé le président du jeune parti, Paul I. Boro. C'était le mercredi dernier au siège du parti à Missira.



Direct dans l'opposition, le parti Rama est aujourd'hui membre actif du Mouvement M-5 à travers le groupement Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD). Aux dires du président Paul I. Boro, le Rama est un acteur majeur de la révolution citoyenne ayant abouti à la démission du président Ibrahim Boubacar Keita. Le parti, pour lui, ne peut et ne doit en aucun cas rester en marge de la gestion de la période transitoire. «Cette transition qui doit être l'ultime

occasion d'opérer tous les changements aujourd'hui indispensables pour l'émergence d'une démocratie plus juste, transparente et porteuse d'espoir pour un Mali débarrassé de la corruption et de l'impunité», reconnaît-il avant d'opter une transition civile de toute préférence. Cependant, «le Rama sera solidaire de toutes les décisions et recommandations issues des concertations nationales, en tant qu'émanations du peuple souverain du Mali», a fait savoir M. Boro.

Le Rama félicite le CNSP pour le processus des concertations nationales engagé afin d'aboutir à une feuille de route pour une transition apaisée et réussie. Pour cela, le Rama propose une transition civile avec un gouvernement d'ouverture nationale regroupant l'ensemble de la classe politique ainsi que l'ensemble des

forces vives de la nation.

Paul Boro a rendu un vibrant hommage à tous les principaux acteurs du soulèvement populaire qui a conduit IBK à la démission du président, à savoir, l'imam Mahmoud Dicko, le M5-RFP et le CNSP. Il a aussi, dans son bilan fait une mention spéciale à la presse malienne pour terminer par les militantes et militants du Rama et les membres du bureau politique national.

Dans les perspectives, au nom des 190 membres du bureau exécutif, M. Boro a annoncé la tenue du Congrès du parti en septembre 2021 et la réitéré la disponibilité du parti Rama à participer sans réserve à toute initiative allant dans le sens d'une transition apaisée et réussie.

Koureichy Cissé

SITUATION SOCIOPOLITIQUE DU PAYS

CJM-Mali produit un mémorandum

Telles sont les propositions faites par la Coordination des Jeunes du Mandé, (CJM-Mali) lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier à son siège à Sébénikoro. Dans son mémorandum présenté à la presse, la CJM propose un gouvernement de transition composé de 25 départements ministériels et dirigé par un civil dont des membres du CNSP à 30 % de la société civile et des partis politiques.



La conférence de presse a été présidée par le président de la coordination, Sékou Keita, en présence des membres du bureau dont le vice-président et le Trésorier

général, Fadensé Traoré, entre autres.

Il faut rappeler que la Coordination des Jeunes du Mandé est une association présente dans les cercles de Kati, Kita,

Kéniéba, Bafoulabé et Kangaba. Le bureau exécutif a organisé une réunion d'échanges le 29 août 2020 à son siège, afin de se pencher sérieusement sur le nouvel environnement

sociopolitique du Mali. L'objectif est de joindre leur force aux autres associations et organisations de la société du Mali en vue de l'émergence d'un destin nouveau pour le pays.

Ainsi, la CJM estime que la transition doit être fondée sur une charte de la transition vu l'absence d'institution constitutionnellement compétente pour assurer l'intérim de la présidence de la république. Selon elle, la transition doit être fondée sur une charte de la transition et cette charte définira le format de l'organe de la transition, qui à sa compréhension, doit prendre en compte la société civile, les partis politiques et le CNSP. La coordination a laissé entendre que la transition doit être présidée par

un militaire du CNSP et secondé par un civil apolitique et que les membres doivent être des personnes de bonne moralité et doivent prêter le serment devant la Cour constitutionnelle. Avec une durée au maximum de 18 mois.

Cependant, elle souhaite que la feuille de route de la transition soit axée sur la révision de la Constitution de 1992 pour corriger les insuffisances et éviter la main invisible des politiques, la révision de la loi électorale avec l'introduction du système à un tour pour les élections législatives et municipales, la révision des institutions chargées des élections et du contentieux électoral, la révision de la loi sur les partis politiques pour durcir les conditions de conditions de créations et de financement. La lutte contre la mauvaise gouvernance à travers un audit des comptes de l'Etat et la mise à la disposition de la jus-

tace de ces résultats, la valorisation générale du traitement des fonctionnaires et agents de l'Etat, le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption par l'élargissement du principe de déclaration des biens à tous les responsables des services de l'Etat, la réduction du train de vie de l'Etat par des actions fortes et irréversibles, la revalorisation de l'éducation et de l'enseignement public. La révision de l'accord de paix issu du processus d'Alger, l'organisation des élections présidentielles, législatives et municipales.

La CJM-Mali souhaite également que les membres de la transition soient des personnes ayant une expérience avérée dans la gestion de l'Etat, des technocrates et des politiques ayant fait preuve de bonne gestion et de rigueur dans leurs postes précédents, des jeunes compétents et de bonne moralité. Tous les membres du gouvernement seront soumis à la déclaration de biens avant et après fonction au bout de 10 jours.

Ibrahima Ndiaye

TRANSITION POLITIQUE

Une opportunité

Les manifestations massives de contestation du M5-RFP, suivies de la mutinerie du 18 août 2020 ont conduit à la dissolution de l'Assemblée nationale, à la fin des fonctions du Premier ministre et des membres du Gouvernement ainsi qu'à la démission du Président de la République. Cette situation plonge le Mali, de facto, dans une situation d'exception marquée par la prise du pouvoir par les militaires.

S'il y a beaucoup de choses à dire sur ces événements ainsi que sur leurs conséquences, nous avons souhaité nous pencher sur la nouvelle ère qui s'ouvre pour le Mali : la transition politique.

Cette période devrait être une opportunité pour les Maliens de poser les actes et de prendre des initiatives visant à redresser notre marche démocratique et à progresser vers un développement durable.

L'atteinte de cet objectif dépend de ce que nous ferons de cette transition en termes de durée, de réformes et d'organe de gestion.

Notre contribution vise à enrichir les réflexions sur ces différents points.

De la durée de la transition

La démarche pour fixer la durée de la transition devrait commencer par la fixation des objectifs assignés à celle-ci. Cependant, dans cette démarche, il est primordial de garder à l'esprit les risques inhérents à une transition qui s'éternise. Il peut s'agir de la confiscation du pouvoir par les acteurs de la transition, la résurgence d'une nouvelle crise à cause des attentes non comblées etc.

C'est pourquoi, les objectifs de la transition doivent être réalistes et concerner principalement les réformes dont la conception et la mise en œuvre souffriraient du fait partisan en temps normal. Il devrait s'agir de poser les jalons d'un pays doté d'institutions fortes et engagé sur le long chemin du développement.

En tout état de cause, au regard des risques liés à une durée assez longue et des attentes de nos partenaires, l'on devrait se fixer un objectif de délai pour la transition. A cet

effet, il nous paraît réaliste de réunir les conditions pour mener à bien les réformes les plus essentielles dans un délai maximal de 18 mois.

Des réformes à mener pendant la transition

Une tentation serait d'attendre de la transition qu'elle fasse du Mali un havre de paix et une nouvelle puissance économique régionale. La contrainte de la durée de la transition et l'état actuel de notre Etat permettront d'atteindre difficilement cet objectif. S'agit-il d'ailleurs des objectifs assignables à une transition ? Nous pensons que la transition devrait être une opportunité de nous doter d'un système politique effectivement démocratique, nous permettant de choisir des leaders capables de conduire le Mali sur ce chemin.

Pour ce faire, durant cette transition, des réformes courageuses, consensuelles et à la hauteur de nos ambitions doivent être menées. Parmi ces réformes, certaines nous paraissent essentielles.

La révision de la constitution

Après plusieurs tentatives, l'occasion est enfin trouvée d'adapter la Constitution de février 1992, à la lumière des résultats de notre pratique démocratique, des nouvelles réalités sociopolitiques et des exigences contemporaines. En la matière, les travaux déjà menés lors des différentes tentatives de révision seront très utiles. Il suffit d'en extirper toutes les propositions non motivées par l'intérêt général ou devenues caduques au regard des dernières évolutions aussi bien nationales qu'internationales.

Dans ce sens, pour mettre fin à ce cycle de changement inconstitutionnel du pouvoir, il conviendrait de prévoir dans la nouvelle constitution, la possibilité de mettre fin aux fonctions d'un Président élu dans des conditions bien précises. Une source d'inspiration pourrait être la procédure «impeachment» aux USA ou la procédure de destitution du Président intégrée dans la constitution française en 2007. Cette procédure devrait être encadrée pour ne pas faire l'objet d'abus pouvant conduire à une instabilité institutionnelle. Il serait intéressant d'envisager la possibilité de déclencher à la suite d'une initiative populaire au moyen de pétition signée par un pourcentage fixé des électeurs inscrits. Cela paraît plus opérationnel que la désobéissance civile dont les conditions de mise en œuvre restent floues.

Aussi, une solution doit être trouvée à «l'arnaque juridique» visant à remettre en cause l'alternance au pouvoir après chaque révision ou changement de constitution. Il faudrait indiquer dans la constitution que la limitation de mandat subsiste après une révision constitutionnelle.

En tout état de cause, nous devrions retenir que : «Une bonne constitution ne peut suffire à faire le bonheur d'une nation. Une mauvaise peut suffire à faire son malheur». (La constitution, Guy Carcassonne, Marc Guillaume, et al., 2019).

La réforme électorale

Aujourd'hui, un consensus se dégage sur la nécessité de créer un organe unique de gestion des élections. Plus que jamais, notre système électoral doit permettre aux électeurs de choisir réellement les élus. On peut espérer que, pour les prochaines élections, cherchant à

se mettre à l'abri de toute confiscation de ses voix, les acteurs seront suffisamment vigilants pour mettre les garde-fous nécessaires contre la fraude électorale. Au titre desquels l'on peut citer le nettoyage du fichier électoral, la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote et la transparence dans la centralisation des résultats.

La réforme territoriale

Cette transition doit être mise à profit pour mener à bien la réforme territoriale à travers le redécoupage administratif et l'effectivité des transferts de compétences et de ressources aux collectivités territoriales. Cette redynamisation de la décentralisation doit permettre à ces dernières de jouer pleinement leurs rôles dans cette nouvelle ère qui s'ouvre pour le Mali.

Parallèlement à ces réformes essentielles, si la durée de la transition et les ressources le permettent, d'autres réformes peuvent être initiées, notamment la réforme de l'administration et les réformes économiques et financières. Au niveau des finances publiques, par exemple, un des défis majeurs reste l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures. Des initiatives courageuses doivent être prises pour sécuriser les recettes publiques et exploiter tout le potentiel fiscal.

En outre, il est évident que la continuité de l'Etat doit être assurée. Il s'agira pour les autorités de la transition de conduire les affaires publiques durant cette période avec exemplarité. A cet effet, les efforts devraient être faits pour, entre autres, améliorer la situation sécuritaire, apaiser le climat social, mieux distribuer la justice, lutter contre la corruption, trouver une solution à la crise scolaire et assurer une bonne gestion des finances publiques.

Des organes de la transition

Plusieurs acteurs politiques ont annoncé leurs propositions pour la conduite de la transition. En réalité, il n'y a pas des différences fondamentales entre ces propositions. En effet, une transition telle que la nôtre, c'est

généralement un exécutif et un organe législatif dont les conditions de mise en place et de fonctionnement sont définies dans une charte de la transition.

L'exécutif renvoie à un Président de la Transition et un Gouvernement dirigé par un Premier ministre. Quant à l'organe législatif, il est composé des représentants des forces vives de la nation.

Dans ce contexte, une fois la feuille de route élaborée, l'enjeu reste le choix des acteurs devant incarner la transition. A cet effet, des pistes de réflexion existent.

S'agissant du Président de la transition, comme au Burkina Faso, il peut être choisi par un collège de désignation composé des représentants des forces vives de la nation (partis politiques, société civile, Forces de défense et de sécurité, autorités religieuses et coutumières...). Sur la base d'un consensus, cette désignation peut également être confiée au CNSP. Celui-ci proposera une personnalité civile qui devrait répondre à des critères et être accepté par les forces vives.

Quant au Premier ministre, il doit être proposé par le Président de la Transition suivant des critères et accepté par les autres. Il faudrait éviter de donner un pouvoir exorbitant au Premier ministre pour ne pas affaiblir le Président qui doit être le garant de la réussite de la transition.

Par rapport aux autres membres du Gouvernement, le plus important serait de définir dans la charte de la transition le nombre de ministres et les critères à remplir pour être au Gouvernement. Par la suite, il faudrait faire confiance au Président et au Premier ministre, qui proposeraient une équipe qui doit avoir la confiance de l'organe législatif de la transition.

En ce qui concerne l'organe législatif, la difficulté réside dans la répartition des sièges entre les différents segments des forces vives de la nation. En la matière, les expériences d'autres pays qui ont vécu une crise semblable, peuvent être des sources d'inspiration.

Par exemple, au Burkina Faso, la formule suivante a été trouvée pour la composition de l'organe législatif de la transition : 30 représentants des partis politiques affiliés au CFOP (meneur de la contestation), 25

représentants des organisations de la société civile, 25 représentants des forces de défense et de sécurité et 10 représentants des autres partis.

Cette répartition au sein du Conseil national de la Transition, selon la Charte de la transition du Burkina, constitue une reconnaissance de la légitimité des meneurs de la contestation du fait du rôle joué dans le renversement du Président. En tout état de cause, il convient de noter que le cas du Burkina n'est pas singulier. En effet, au Soudan, c'est avec les meneurs de la contestation que les militaires ont signé, en août 2019, la «déclaration constitutionnelle» pour la gestion de la transition.

En somme, la leçon à tirer de ces expériences, pour le Mali, serait à tout le moins de reconnaître cette légitimité du M5-RFP pour avoir créé les conditions ayant abouti à cette opportunité de changement. Toutefois, cette reconnaissance ne devrait pas conduire à l'exclusion ni à la complaisance dans le choix des hommes et des femmes devant animer la transition.

Par ailleurs, pour le Mali, une piste pourrait être de prendre en compte dans la composition de l'organe législatif, la légitimité acquise par certains anciens députés de la dernière législature, dont les élections ne souffrent pas de contestation.

Ces pistes de réflexion et de solutions visent à enrichir les débats en vue de saisir les opportunités qu'offre cette transition. Nous restons convaincus que les facteurs clés de succès résident dans l'élaboration d'une feuille de route claire et réaliste pour les réformes, la fixation des critères judicieux pour le choix des acteurs de la transition ainsi que l'efficacité de l'organe législatif dans l'adoption des réformes et le contrôle de l'exécutif.

Cette transition serait une réussite, si et seulement, à son terme, un Président effectivement élu par le peuple et les autres institutions effectivement à la tâche, prendront le relai en consolidant les acquis, modernisant la pratique démocratique et conduisant le Mali vers le progrès. Cela, sous le regard vigilant d'un peuple suffisamment averti.

Siaka Samaké
siakasam@hotmail.com

TRANSITION POLITIQUE

L'EMK, «il faut un Malien patriote...»

Sur la question de savoir un civil ou un militaire, le regroupement des partis politique et associations, Espoir Mali Koura (EMK) opte pour un Malien patriote. «La question est inopportune», a indiqué Issa Tiéman Coulibaly leader de EMK lors d'un déjeuner dédié à la presse dans un hôtel de la place.

Au tour d'un déjeuner de presse où journalistes et leaders d'EMK savouraient des plats et boissons, plusieurs questions politiques ont été discutées. La transition politique en cours, le mouvement M5-RFP, l'EMK par rapport au CNSP entres autres. Malgré l'absence pour cause de santé du coordinateur principale du consortium, Cheick Oumar

Sissoko, les hommes de médias ne sont pas restés sur leur faim.

Tout d'abord, Issa Tiéman Diarra, responsable au sein du mouvement, lève toute équivoque, «l'EMK créé le 14 mai dernier avait pour seul objectif de faire partir le président IBK par un sursaut national», affirme-t-il. A ses dires, l'EMK a été rejoint dans cette

démarche par plusieurs autres partis politiques et mouvements associatifs pour donner naissance au Mouvement du 5 juin, appelé le M-5-RFP. Ils ont réussi leur mission, dit-il. Le président a été poussé à la démission le 18 juin 2020.

A en croire, M. Diarra, après cette réussite, l'EMK compte s'ériger en sentinelle de veille pour l'accomplisse-

ment des attentes et doléance du peuple malien à savoir, la sécurité militaire, alimentaire, éducative et judiciaire. L'EMK dans cette politique avant-gardiste priorise la loi d'ainesse à la jeunesse afin de réussir une bonne remise du flambeau pour une bonne préservation de la démocratie républicaine et laïque.

Issa Tiéman Diarra a tran-



comme critère «un Malien patriote qui est digne et qui aime ce pays». Pour lui, c'est cela l'essentiel.

Des remerciements et des encouragements ont mis fin à la rencontre festive, tout en insistant que le sursaut national reste et demeure pour le Mali à tout moment.

Koureichy Cissé

CRISE AU MALI

L'urgence d'une légalité commune et unique s'impose

Le Mali n'a aucunement intérêt à trainer vers sa course vers une légalité nationale, sous-régionale, africaine et internationale. S'il s'avère que le président a démissionné de son choix, force est de reconnaître que le Mali n'est tenu que par des légitimités (mouvements politiques, religieux et militaires), qui commencent déjà à se tirer les ficelles. Le Mali n'y a pas intérêt. Si le commandement militaire se brise à cette période ce serait le chaos pour notre cher pays.

Le Colonel Assimi Dembélé le dit dans son livre «Le Transfert définitif», «Si ton ami ne te dit pas la vérité, paie ton ennemi pour qu'il te la dise». Les Etats africains n'ont aucun protectorat démocratique si ce

n'est les organisations sous-régionales, africaines et internationales (Cédéao, UA et Onu). «Moult fois, le Mali a été carrossage», j'emprunte cette phrase dites en 1991 par le président malien déchu IBK,

pour dire que les coups d'Etat et coups de forces militaires ne cesseraient jamais en Afrique si jamais les organisations qui parrainent nos démocraties allaient à disparaître ou perdre le contrôle sur les Etats. Aucu-

ne démocratie ne connaîtrait sa déchéance, aucun élu ne finirait son mandat. Le pouvoir ne serait qu'aux militaires. Et ils feront recours à la tyrannie pour s'y maintenir. Les preuves sont nombreuses. Il

s'agit des multiples coups d'Etat et les 3èmes mandats entre autres partout en Afrique. Aucun respect à la démocratie et aux lois.

Pour le cas du Mali, il est plus qu'urgent d'aller vers une légalité consensuelle reconstruite par toutes et tous à l'échelle nationale et internationale. Le Mali ne peut pas être tenu que par une légitimité uniquement militaire. Des frustrés, il y'en a déjà de trop. Donc, faisons tout pour éviter à ce que l'Armée ne soit pas divisée. Pour ce faire l'Armée doit être unique, unifiée et remise dans sa mission régaliennne. Protéger les institutions et défendre le pays. Toute autre situation pourrait être un prétexte et une opportunité pour nous affaiblir en nous divisant jusque dans l'Armée. Des légitimés à base militaire,

c'est ce qui explique les guerres civiles et conflits dans les autres pays. Le Mali n'en a pas besoin. Malgré que la menace plane de trop, elle peut-être évitée. Une Armée unie soutenue par son peuple dans sa mission et sa place.

«Quand les pileurs de mile se cachent les aisselles, ce serait difficile d'avoir le farine de mil», sauf qu'à l'instant précis, le Mali est menacé dans son fort intérieur. Les divisions sont déjà de trop, on n'a vraiment pas besoin de «l'Armée loyaliste et pro-on ne sait quoi» dans les jours à venir. Pourtant, c'est prévisible. Sachons raison gardée. Le seul cordon qui nous tient aujourd'hui, c'est cette unité au sein de l'Armée tant construite par le président renversé Ibrahim Boubacar Keita.

Koureichy Cissé

CONCERTATIONS NATIONALES

Vive empoignade au CICB

Hier CICB a connu une vive ambiance à la cérémonie d'ouverture de la journée de la concertation nationale sur la transition au Mali. Des partisans du CNSP et les jeunes du M5-RFP étaient venus en masse devant le CICB.

Approché par nos soins, Mohamed Camara, de la Coordination jeunesse M5-RFP en Commune IV dira que sa présence était de voir l'ambiance qui va régner autour de cette concertation. Selon lui, les jeunes doivent comprendre que tous les Maliens ne peuvent pas être dans la salle, ils peuvent par ailleurs être représentés dans la salle. On a reçu des cartes pour la jeunesse M5, mais c'était insuffisant, on s'est finalement résigné pour aller nous représenter.

Toutefois, M. Camara se



dit déçu de voir des jeunes en t-shirts soutenir le CNSP. « Je suis déçu de la part des militaires », dit-il. A l'en croire, il y'a un coup bas des militaires qui est là, car, c'est eux qui ont donné de l'argent à ces jeunes pour confectionner des t-shirts avec la photo de Assimi Goïta.

« Il ne faudra pas que le piège qui nous a été tendu par l'ancien régime, ne soit tendu à ces jeunes », prévient-il.

Notre interlocuteur estime que les militaires sont en train d'aller à l'encontre de leurs propres dires. Ils avaient promis dans leur première déclaration que « la transition sera dirigée par un civil et ils viennent encore dire qu'elle sera dirigée par un civil ou un militaire. Un double langage qui commence à tarauder nos esprits », déplore-t-il. « Le hic est qu'aujourd'hui nous voyons qu'ils veulent vraiment s'accrocher au pouvoir. Donc, les jeunes qui sont là à les soutenir ne savent même pas dans

quel jeu ils se trouvent. Ils sont là à crier vive le CNSP ou à bas la Cédéao sans se rappeler que le Mali fait partie de la Cédéao », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Cheick Seidibou Togola, le Coordinateur des jeunes patriotes du Mali à Kati, dira que sa présence hier au CICB était pour apporter son soutien au CNSP afin qu'il puisse diriger la transition. Selon lui, Il y'a eu de l'amélioration depuis l'arrivée du CNSP. « Avec le CNSP nous avons pu enterrer les corps de nos soldats morts sur le champ d'honneur, une première », dit-il. Avec sa coordination, M. Togola entend continuer à mener des actions pour soutenir le CNSP. « Le dos du Mali se trouve actuellement au mur, et nous ne faisons pas confiance aux politiques raison de notre soutien aux militaires. Nous n'avons pas peur des sanctions car nous sommes un peuple debout », a-t-il conclu.

Ibrahima Ndiaye

JOURNEE DE LA CONCERTATION NATIONALE

Echauffourées entre la jeunesse du M5 et la sécurité

La jeunesse du M5 et les forces de l'ordre ont eu des altercations hier à la cérémonie d'ouverture de la journée de la concertation nationale. Des tiraillements dus à la mauvaise organisation.

Dès 9 heures, à quelques mètres du Centre international de conférence de Bamako, la circulation était chaotique à cause d'un immense embouteillage. Il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour dégager la voie pour les officiels (ambassadeur, hautes personnalités...). Sur le trottoir des manifestants qui sont venus soutenir la junte scandent avec des pancartes « vive le CNSP ».

À l'extérieur du CICB le dispositif sécuritaire était robuste. Toute la zone était quadrillée par les forces de sécurité. Le branle-bas a commencé à 10h 15mn lors que des jeunes se réclamant du M5-RFP avec quelques invités ont été blo-

qués au niveau de la porte principale. Les jeunes ont tenté un forçage pour accéder à la salle, mais ils seront dispersés sans ménagement par les gendarmes à coup de gaz lacrymogène. Aussitôt rouge de colère, cette jeunesse du M5 a rouspété en criant « les militaires ont volé notre victoire au moment où nous battions les pavés sous la pluie avec des morts par balles de l'ancien régime. Les militaires étaient où ? Nous n'acceptons pas que la transition soit dirigée par un militaire ».

Un autre incident vient s'ajouter au mécontentement des partisans du M5, celui de l'ancien ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnel-

le d'IBK, Maouloud Ben Kattrà à bord de son véhicule. En attente de passer la grille principale du CICB, les jeunes du M5 lui crient « voleur Ben Kattrà ». Il a fallu qu'un officier de l'armée lui extirpe de son V8 pour le mettre à l'abri.

Pour Abdrahamane Niaré membre du M5 « Nous criions sur Ben Katarà parce que c'est un voleur, il a volé des milliards au moment où il était ministre et il a soutenu bec et ongle IBK pour qu'il reste au pouvoir et ce sont les mêmes personnes qui viennent assister aux assises et nous qui étions au four et au moulin rester au dehors nous ne pouvons pas accepter ça ».

Une demi-heure après la cérémonie sous une pluie bat-

tante, des déléguées et quelques membres de la société civile quittent la cérémonie. Ils désapprouvent l'organisation.

Pour le président de la société civile Ibrahim Alaye Touré, « nous voulons un Président et un Premier civil. C'est une des recommandations pour que nous puissions amorcer la transition. Nos frères d'armes ont fait un très bon tra-

vail, mais ils doivent accepter que ce n'est pas à eux d'être à la tête de la transition. Leur travail se trouve au front et aujourd'hui tout le pays a besoin d'eux au front qu'ils s'organisent, qu'ils essayent de s'équiper avec des bons équipements de notre armée », a-t-il plaidé.

Ousmane M. Traoré
(Stagiaire)



CRISE POLITICO-SOCIALE DU MALI

Les dangers et inconvénients d'une transition longue

Une transition relativement « longue » posera des difficultés politiques, juridiques et économiques. La Cédéao, la communauté internationale auront sans doute l'élégance et l'amabilité de respecter les choix des Maliens.

Depuis la démission du Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, le Mali vit dans l'expectative. Le M5-RFP, fer de lance du soulèvement social, a subitement arrêté ses combats comme si l'obtention de la démission était son seul objectif. Visiblement inexpérimentés, les militaires qui ont rejoint le peuple pour obtenir la démission tant réclamée pendant des mois, semblent tourner en rond depuis bientôt trois semaines. La question qui anime les causeries, est : que pourrait-il arriver ?

I – L'OBSERVATION DU CLIMAT SOCIAL ET DES TENDANCES DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE PERMET DE FAIRE DES ANTICIPATIONS.

Il est vrai, qu'autant il semble aisé de décrire les événements du passé, autant il est difficile d'imaginer ce qui pourrait se passer dans le futur : demain, dans un an, dans cinq ans.

Et pourtant, c'est à cet exercice que se donnent, chaque année, les prévisionnistes, élaborateurs du budget national et des budgets des entreprises. Ils essaient d'imaginer l'activité économique dans 12 mois. Il en est de même des élaborateurs de plans de développement économique et social, qui essaient de se projeter dans le futur relativement long entre 3, 5 ans et plus, en partant des données historiques.

Dans une publication, parue dans les « Echos Hebdo » N°1508 du 10 Août 2018, à l'occasion de l'élection présidentielle, intitulé « Renouvellement de la classe politique malienne, une équation difficile à résoudre », nous avons plaidé pour un « Régime de transition de 05 ans », comme l'a fait le Bénin, pour « préparer la jeunesse à la gestion des affaires publiques ».

C'est vrai qu'il y a une certaine lassitude des populations à voir les mêmes visages depuis des années, mais la jeunesse malienne actuelle semble moins compétente et plus corrompue que les personnes âgées.

Ne connaissant pas suffisamment le pays, ses valeurs, sa culture, son histoire, peu réfractaire à la morale, sans grande conviction du patriotisme, elle ne recule devant rien. Le temps nous donne raison.

A tort ou à raison, puisque personne ne dément, sur les listes des fonctionnaires civiles ou militaires, et « Opérateurs économiques » cités parmi les milliardaires du pays, qui circulent sur les réseaux sociaux, combien d'entre eux ont 55 ans ?

En principe, un Dirigeant politique est avant tout un technocrate chevronné, rompu dans un métier : hauts fonctionnaires connaissant le pays du bout des ongles, grands commis de l'Etat, grand homme de droit justifiant des

expériences avérées, des grands professionnels de la santé, des ingénieurs chevronnés, gestionnaires chevronnés du public ou du privé, etc.

Nantis de leurs expériences riches et variées acquises durant des années de labeur, ils adhèrent au « Projet de société » d'un Parti politique pour apporter un plus, redresser les imperfections qu'ils ont relevées durant leurs carrières.

Depuis l'avènement de la démocratie, la profession de « politicien » semble voir le jour dans notre pays. Des jeunes qui ne savent absolument rien faire, et qui ne sauront jamais rien faire dans la vie (l'apprentissage professionnel nécessite du temps) se trouvent propulsés au sommet de l'Etat, par la magie de la politique.

Pour eux, le travail ne sert à rien, (ils ignorent que c'est le travail qui crée la richesse), la politique est le meilleur raccourci pour être riche.

De 2012 à nos jours, soit en moins de 10 ans, la jeunesse malienne a démontré aux populations tout ce qui n'avait jamais été fait et vu dans notre pays en 50 ans d'indépendance.

Le « peu de Mali qui reste », c'est parce qu'il y a encore aux affaires, des personnes d'un certain âge, relativement de grande moralité, dotées de sens du patriotisme. Ce pays, laissé entre leurs mains, ils risquent de le vendre au mètre carré entre les puissances.

« Ka kô don », « Ka sé kola », « Ka séka kô Glan » que l'on pourrait traduire par : «Savoir-être, Savoir et Savoir-faire».

Voici les défis qui attendent la jeunesse malienne pour participer pleinement au développement du pays. Mais elle ne pourrait jamais les lever, toute seule, sans l'assistance, l'accompagnement et l'aide des aînés. Ce qui demande qu'elle soit patiente.

Je n'occulte pas la responsabilité des « aînés » dans les dérapages de la jeunesse. Les politiques ont transformé l'école en un instrument de conquête du pouvoir.

Dans les familles, au lieu de voir leurs parents en train de lire un livre, une revue, les enfants n'entendent qu'un seul mot : l'argent, les parents mentent devant leurs enfants, dans la recherche du précieux bien : l'argent.

Dans les entreprises et administrations, sur les lieux de travail, les jeunes en stage, observent leurs supérieurs, qui se rivalisent, en marques de voitures.

Que voulons-nous que les



jeunes fassent ? Qu'ils inventent la « bonne conduite » ? Non, personne n'est né la tête pleine de savoir. Nous avons tous été encadrés, pris en mains, pour nous éduquer et nous encadrer.

Sans aucun doute, la gestion de la « chose publique » n'est pas une affaire d'âges ou de générations. Le Mali a été et sera bâti par ses filles et fils, de l'intérieur et de l'extérieur, de tous âges, civils et militaires, relativement propres et patriotes.

Dans une autre publication sous le titre « Osons agir pour que le Mali gagne », parue respectivement dans les « Echos Hebdo N°1537 du vendredi 29 Mars 2019 et dans « Mali Tribune » N°07 de la même date, nous avons recommandé au Président de la République, qui est entré dans l'histoire par la grande porte (premier président élu avec plus de 77 %), de sortir par la grande porte de l'histoire en acceptant d'organiser une Conférence d'Entente Nationale qui mettrait en place un « Régime de transition de 5

ans », pour refonder le pays. Il pourrait décider de garder la présidence de cette transition ou de se mettre à la retraite avec tous les honneurs.

Nous motivions cette recommandation par le fait qu'en effet, la « maison Mali est tellement fissurée, qu'elle risque de s'écrouler à tout moment ». Presque un an, jour pour jour, (mars 2019 – Mars 2020), les manifestations commencent, IBK est contraint à la démission, par une insurrection populaire rejointe par les militaires.

Nous voilà enfin devant une « transition », mais de quelle manière ? Et à quel coût ? Plus de trente morts, des centaines de blessés par brûlures de jets d'eau chaude, de gaz lacrymogène, des arrestations et des tortures.

Si on pouvait se faire confiance et s'écouter un peu ? De nombreuses situations pourraient trouver des solutions pour le bonheur des populations. De toutes les façons, on n'aurait pas le choix, puisque personne ne

viendrait construire notre pays à notre place.

II – LA « TRANSITION », UNE «ESCALE SUR LA ROUTE» DU DEVELOPPEMENT, ELLE NE PEUT PAS ET NE DOIT PAS S'ETALER SUR UNE PERIODE LONGUE.

En essayant de répondre à la question, que pourrait-il arriver à notre pays, on arrive à la conclusion, qu'une transition longue est dangereuse pour les militaires eux-mêmes, elle n'est pas juridiquement possible, politiquement inacceptable, socialement coûteuse et économiquement insensée. Dans un contexte de baisse drastique de l'activité économique à l'échelle planétaire, causée par le Covid-19, où des

pays tablent sur trois à cinq années d'efforts soutenus pour retrouver la normalité et rétablir les équilibres macroéconomiques, c'est en ce moment que le Mali va se mettre en transition, pour une période longue ?.

1. POLITIQUEMENT, ne s'agissant pas de « coup d'Etat », mais d'une « insurrection populaire », conclue par les militaires, la Constitution n'est pas suspendue, et les Institutions non dissoutes restent en place. D'ailleurs, c'est en application de la Constitution, que le « couvre-feu » a été instauré de 21 h 00 à 5 h 00 du matin.

L'article 30 de la Constitution est clair : le Président de la République est le Chef de l'Etat, il est élu aux suffrages universels directs. C'est une évidence, les membres du CNSP ne sont pas élus et cela soulève de nouvelles interrogations.

Ont-ils voix et légitimité pour, parler au nom du peuple, représenter le pays dans le monde ? Avec quel mandat ?

Sans en avoir la qualité, ni le mandat, ils ont accepté de rencontrer, tous seuls, les missionnaires de la Cédéao.

Il est important, qu'après l'euphorie, qu'on revienne à la réalité. Pendant toute la période de transition, notre pays aurait choisi volontairement de se mettre en marge du « concert des nations ». Des pays pourraient bien refuser de recevoir un « militaire président ».

En effet, à titre d'illustration, l'Assemblée des Nations Unies réunit les Présidents et Chefs de gouvernement. Qui va représenter notre pays, si on ne veut pas d'un militaire à la tribune des Nations Unies ?

Dans le contexte d'un pays sous tutelle de l'Onu, on parlera du Mali sans les Maliens. Il en est de même de l'Assemblée de l'Union Africaine, de la Conférence des Présidents de la Cédéao, de l'Uémoa.

Que le Mali ne soit pas présent aux Instances des Organisations internationales pour impacter, influencer, même dans les coulisses, les prises de décisions qui pourraient concerner le pays, peut paraître politiquement inacceptable.

2. JURIDIQUEMENT, il ne fait aucun doute que les militaires bénéficient de la sympathie d'une grande majorité des populations, doublé du fort sentiment de patriotisme né des sanctions de la Cédéao. Même si les populations le souhaitent, tout ceci suffira-t-il aux militaires pour prétendre à une « transition longue », voire garder le pouvoir ?

Soyons réaliste, il est vrai que le peuple Malien est souverain, mais tout pays, en acceptant d'adhérer à des Organisations de la Communauté internationale, accepte volontairement par ce fait, que cette Communauté dont il est membre, puisse écorcher sa « souveraineté nationale » conformément aux normes et règles qui la régissent.

La voie « officiellement reconnue », probablement la seule, pour accéder à la fonction de Président, prévue par notre Loi fondamentale, est celle des urnes.

Les spécialistes en Droit Constitutionnel nous édifieront, dans les jours à venir, sur la

SLAM

L'art de dire et d'émouvoir

Le collectif de slam, dénommé «La Plume» de Jeuness'Art, une association de slam-poésie, ambitionne d'être ambassadrice du slam malien. Ce groupe composé de 4 de jeunes : Youssouf Diakité alias Apo, Souleymane Touré alias Smol'Art, Boubacar Goro alias secret sucré sacré et Moussa Doumbia alias Mun' sa.

«Nous œuvrons dans le slam depuis 2015, nous avons choisi «la plume» pour nom à notre collectif par ce que nous sommes fascinés par l'écriture avec l'envie de dénoncer les maux de nos sociétés par le biais de nos mots. Comme

pour le dire, il faut écrire et pour écrire il faut un stylo. Pour que nos bouches et nos voix deviennent la voix de ceux qui n'ont plus de choix, ni de voix», précise Youssouf Diakité, coordinateur du collectif. Depuis 2015, le Collectif a

réalisé beaucoup de choses, comme les campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre, (BVG), des spectacles de slam sur la paix, sur l'extrémisme violent avec Guette Institut sur l'immigration avec l'Unesco,

des spectacles sur la délinquance financière avec l'Usaid, aussi avec les Nations-Unies sur les Droits humains, des campagnes de sensibilisation sur la Covid-19 et beaucoup d'autres structures de lutte contre la corrup-

tion. Également, des campagnes de sensibilisation sur le cours dans la démocratie avec l'Institut Néerlandais pour le développement de multipartisme.

Les activités ont toutes pour objectifs de conscientiser cette jeunesse, «qui se perd dans l'état de Roméo et Juliette, du thé et du sucre, fainéantise et insouciance. Nous par nos mots, on leur montre qu'il ne faut pas attendre l'Etat pour

qu'il te fasse des choses sachant que tu n'as rien fait pour lui», poursuit-il.

Ces jeunes diplômés en chômage, au lieu de croiser les bras, ont décidé de faire de l'art un outil ou un moyen d'expression, qui pourra aider l'Etat à avoir une jeunesse responsable via une école de slam, qu'ils ont ouvert, il y a quelques mois.

Actuellement, le collectif prépare un concert slam dénommé la «mojaculation», une première dans notre pays. Ce concert sera le fruit d'un album slam dont le premier intitulé «dans la sauce de Tantie», été enregistré le mardi 1er septembre 2020.

Aminata Agaly Yattara

NYELENI

La femme brave magnifiée

Nyéleni est une légendaire paysanne malienne dont l'existence a été transmise par la tradition orale Afrique. Fille unique, elle ne cesse d'exceller dans tous les domaines afin d'être la fierté de ses parents. Aujourd'hui ce nom est attribué aux femmes braves et battantes. Ali Cissé est un artisan qui illustre cette beauté féminine en sculpture pour symboliser l'histoire de Nyéleni.

Nyéleni par son assiduité, est devenue le symbole de l'engagement des femmes dans la vie sociale malienne. La statuette qui symbolise la femme brave est généralement sculptée en bois dure rouge à cause de sa résistance selon Ali Cissé.

Ces statues sont sculptées

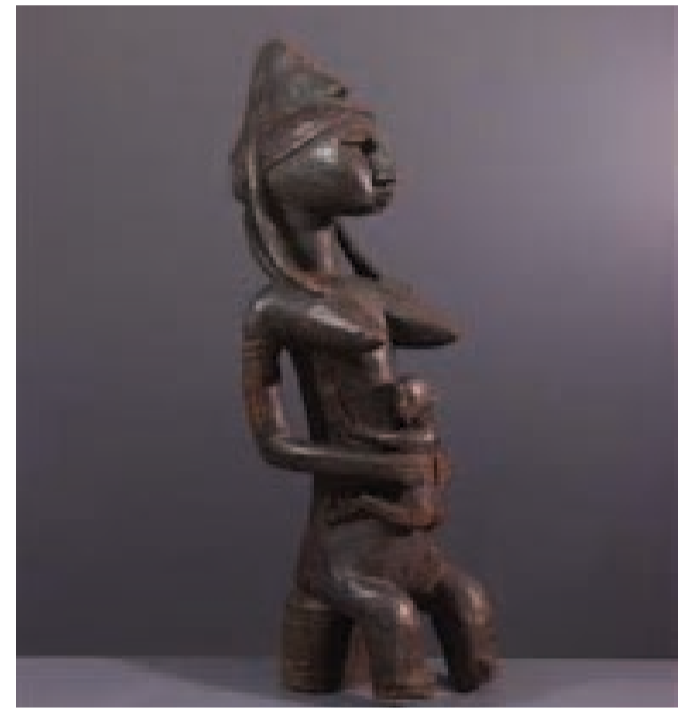
par la main soigneuse de nos artisans. Ali nous explique qu'il fabrique plusieurs modèles de Nyéleni : souvent Nyéleni est en train de piler, ou a son enfant au dos ou sur les pieds, ou encore avec des bagages sur la tête. Il y a aussi celle avec les yeux et celle sans yeux. Cette différence est faite

à l'appréciation des clients car tous les clients ont leurs goûts.

Cette sculpture qui magnifie la brave femme malienne est par contre peu prisée au Mali. «Nos clients sont majoritairement les touristes qui viennent d'ailleurs. Notre grand problème aujourd'hui c'est qu'au Mali ici peu de

gens connaissent la valeur de nos objets artisanaux. Ce sont les étrangers qui valorisent ces objets», déplore Ali Cissé.

Zeïnabou Fofana
Bintou Diawara



MUSIQUE

Black Racine, un duo aux ambitions illimitées

Fouss Bill de son vrai nom Sanou Amadou et Dion Jean Ferdinand connu sous l'appellation de Jean D Zélé, tous deux Ivoiriens, se sont connus au Mali en 2009 et c'est ainsi que commence un nouveau chapitre de leur vie.

Dion Jean Ferdinand artiste chorégraphe, danseur traditionnel, musicien et son binôme Sanou Amadou, lui aussi, chorégraphe, danseur traditionnel, musicien, auteur et compositeur après leur rencontre au Mali et quelques échanges, ont vu qu'ils ont une ambition en commun, faire carrière dans le «Reggae», ils ont ensuite donné naissance à un groupe baptisé «Black Racine».

Au cours d'une création artistique, au Mali en 2009, de la troupe de danse appelé «Tanably» que Fouss Bill et Jean D Zélé se sont connus. Depuis ce jour, ils ne se sont plus quittés. Une fois retourné en Côte-d'Ivoire, ils ont continué à collaborer. En 2010, ils sont revenus au Mali et ont intégré un groupe du nom de «Welekan», à Bamako «la ville des trois caïmans», comme chorégraphe.

À travers ce groupe, ils ont

dansé derrière plusieurs artistes de renommée nationale et internationale, participé à des festivals et ont fait maintes fois des tournées partout en Afrique. Grâce à «Welekan», ils ont pris part au festival Guéva Man en Côte d'Ivoire, au festival du Dialogue et du Corps au Burkina Faso, au Festival des Masques en Guinée Conakry, au festival des masques à Markala au Mali et à plusieurs autres festivals.

Après plusieurs tournées en tant que Chorégraphes, en 2018, les deux ambitieux décident d'ajouter un plus à la danse. Fouss Bill met à nu une idée originale à son binôme, de combiner la danse traditionnelle au reggae et ensuite entamer une carrière musicale. C'est ainsi qu'a vu le jour le groupe Black Racine, un groupe qui mixte les danses et musiques traditionnelles dans le reggae.

C'est depuis que commen-

ce un dur labeur et un travail sans relâche pour vite mettre en lumière leur premier album (CD) intitulé «Dernier Jugement». Cet album a officiellement été lancé le 8 juin 2018 à Abidjan. Un album composé de 8 titres.

Le groupe est plus fréquent au Mali, le pays où tout a commencé et la Côte d'Ivoire leur pays d'origine. Black Racine, grâce au reggae veut écrire autrement un nouveau chapitre de la musique Africaine.

Le dur labeur portera ses fruits

Selon les deux artistes, seul leur effort et leur dévouement les aidera à réaliser des gros projets dans la musique.

«Tout ne peut pas être rose. Au début on peut être confronté à plusieurs problèmes, mais c'est en se servant les coudes qu'on va pouvoir remonter tous les obstacles et laisser notre nom

dans l'histoire musicale», explique-t-ils avec un grand sourire et une grande lueur

d'espoir sur leur visage.

Hamady Sow



CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

Le Stade malien sacré champion du Mali

Déjà champion en titre, le Stade malien de Bamako a su garder sa couronne pour succéder à lui-même et décrocher par la même occasion un 19^e titre de champion du Mali. Une 19^e étoile décrochée à 2 journées de la fin du championnat après une brillante victoire de 3-0 face au promu, Yeelen Olympique.

Courts vainqueurs du match aller (1-0), les Blancs de Bamako n'ont pas tremblé lors de la manche retour face au Yeelen Olympique. Le club qui joue sa première saison en première division cette année n'a pas fait de poids face à l'un des poids lourds de la Ligue 1 malienne. S'il ne l'avait que effleuré au match aller, le

Stade malien de Bamako a cette fois-ci bien maté le Yeelen Olympique au match retour pour s'imposer par 3 buts à 0.

En effet, les réalisations de Mamadou Traoré (60'), Saouti Traoré (87') et de Bakary Samaké (90+2) ont permis aux Blancs de Bamako de décrocher un nouveau titre de champion du Mali, mercredi, à l'oc-

casion de la 4^e journée marquant le début de la phase retour du Carré d'AS du championnat national Ligue 1. A deux journées de la fin de l'exercice 2019-2020, le Stade malien, leader avec 9 points ne peut plus être rejoint au classement ni par le Yeelen Olympique (2^e, 3 points) encore moins par l'AS Réal de Bama-

ko (3^e, 0 point).

Alors que le nul suffisait à son bonheur pour qu'il conserve sa couronne, le Stade malien a fait mieux en l'emportant largement pour magnifier son 19^e titre. Le club de Sotuba valide par là Ainsi, il ne laisse que des miettes à ses adversaires car la 2^e place qualificative pour la Coupe de



la Confédération se jouera désormais entre Yeelen Olympique (2^e, 3 points) et l'AS Réal (3^e, 0 point). A. Cissouma

CHAMPIONNAT DE BASKET-BALL

La passe de 10 pour le Stade ?

La 10^e journée du championnat de basket-ball démarre ce vendredi. Seule équipe à avoir réalisé 9 victoires en 9 matches, le Stade malien de Bamako Dames réussira-t-il la passe de 10 ? Suspens !

Le championnat national de première division de basket-ball du Mali a repris depuis quelques semaines. Dès lors, 2 journées ont été disputées dans la phase retour après avoir bouclé la phase aller avec la 7^e journée. Ainsi, après 9 journées jouées, le Sade

malien Dames reste l'unique club incontesté avec 9 victoires réalisées en autant de matches. Logiquement, les Dames de Sotuba restent aux commandes dans le tableau féminin. Leurs éternelles rivales du Djoliba suivent timidement la cadence. Les cham-

piennes sortantes accusent 2 points de retard.

Chez les Hommes, l'AS Police, équipe championne en titre, domine les débats. Les Policiers sont auteurs de 8 victoires et d'une défaite.

Invaincu, le Stade malien Bamako Dames se dirige vers

une 10^e victoire de suite au grand désarroi du Djoliba qui voit son titre menacé. Les deux formations se livreront des duels à distance jusqu'à leur prochaine confrontation directe en fin de championnat. Déjà à l'aller le Stade malien s'était imposé. Avec 2 points d'écart entre les deux clubs, le suspense reste entier.

Alassane Cissouma

Programme 10^e journée

Vendredi 11 septembre

Dames

AS Police-Stade malien, 16h

Uf-fas-Attar Club de Kidal, 18h

Hommes:

AS Police-Uf-fas, 14h

Attar Club de Kidal-Stade malien, 20h

Samedi 11 septembre

Dames:

AS Réal-CBD, 16h

Commune VI-Djoliba AC, 18h

Hommes:

CBD-AS Réal, 14h

AS Mandé-CRB, 20h

Classements après la 9^e journée

Dames

1-Stade malien, 18points

2-Djoliba AC, 16points

3-CBD, 15points

4-AS Police, 14points

5-Attar Club, 13points

6-AS Réal, 11points (-95points)

7-AS Commune VI, 11points (-117)

8-Uf-fas, 10points

Hommes

1-AS Police, 17points

2-AS Réal, 15points

3-Attar Club de Kidal, 15points

4-AS Mandé, 14points

5-Stade malien de Bamako, 13points

6-Uf-fas, 13points

7-CBD, 12points

8-CRB, 9points

NB: Le Stade malien de Bamako devance l'Uf-fas au classement pour avoir gagné leur confrontation directe.

AMADOUN DICKO, SECRETAIRE GENERAL DE LA FEDERATION

«Le tennis malien se porte bien»

En marge de la 11^e édition du tournoi interclubs «Juniors» bouclée le week-end passé, nous nous sommes entretenus avec le secrétaire général de la Fédération Malienne de Tennis. Avec Amadou Dicko, il a été question notamment de l'état de santé du tennis malien après 5 mois d'arrêt de compétitions forcé en raison de la pandémie de Covid-19. L'occasion était opportune pour notre interlocuteur du jour d'évoquer les relations actuelles de la fédération malienne de tennis avec la fédération internationale de Tennis en cette période de crise sanitaire. Entretien...

Après 5 mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19, comment se porte le tennis malien ?

Le tennis malien se porte bien. Mais c'est le coronavirus qui avait cassé notre élan. C'est normal quand on fait 5 mois sans compétition, sans entraînement, que des failles se font sentir à la reprise. Comme vous le savez, l'arrivée du coronavirus dans notre pays avait provoqué la fermeture des infrastructures sportives étatiques. Depuis que le département des sports a ordonné la réouverture des infrastructures en juillet dernier, la fédération malienne de tennis a repris ses activités. Nous en sommes à notre tout premier tournoi post Covid-19. Le tournoi inter centres Juniors qui a vu la participation massive de toutes les ligues régionales à l'exception de celle de Koulikoro. Vous venez d'assister à la finale. On sent que la volonté est là. Vous avez vu l'engagement que les jeunes ont démontré d'autant plus que ce sont des gosses de 12 ans.

Vous avez vu comment ils ont cogné. C'était pas mal vraiment. Ça motive davantage les dirigeants que nous sommes. Ça motive davantage l'encadrement technique aussi. Ça motive davantage les autres enfants également. Des enfants de 12 ans qui cognent comme ça, il faudrait qu'on se prépare sinon ils risquent de nous rattraper. Donc c'est extrêmement important. C'est important dans la mesure où ça a permis de réunir toutes les ligues régionales de tennis du Mali. Imaginez la région de Kidal était présente qui a fait des résultats. Tombouctou est venue qui a fait des résultats aussi. C'est le lieu pour moi de rappeler aux Maliens ce qu'ils ne le savent pas surtout de leur dire que le tennis se joue à Tombouctou. La région de Tombouctou était même représentée en finale. Kidal également. Je pense que c'est extrêmement motivant. La région de Kayes était là, Sikasso, Ségou. C'est seulement la région de Koulikoro qui n'était pas là. Ils sont venus rivaliser

avec les jeunes de Bamako qui ont aussi souffert du coronavirus parce que les salles de tennis étaient fermées. Donc c'était impossible pour eux de s'entraîner. Depuis qu'on a annoncé qu'il y aura le tournoi, les enfants ont bien accueilli cette nouvelle. C'était incroyable. La motivation était là. Je pense que ça c'est quelque chose de fondamentale qui est très bien pour nous. Nous allons continuer de persévérer dans ce sens, de renforcer même ce qui est en train de se faire.

En plus du tournoi inter centres Junior, quelles sont les autres compétitions nationales et internationales au programme ?

Après ce tournoi inter centres Juniors, nous allons, à partir de maintenant, planifier les autres compétitions pour le reste de l'année. Nous allons très bientôt lancer le tournoi des vacances pour que les jeunes qui sont en vacances puissent vraiment en profiter avant de retrouver les salles de classe encore. Ensuite il y a

la coupe de la fédération qui va permettre aux Seniors de sortir les dents. Le championnat national est également au programme prévu pour le mois de novembre. Entre temps, il y aura les petites compétitions de la ligue de Bamako ainsi que pour les autres ligues régionales aussi. Alors vous comprenez que le menu du tennis est bien chargé. Ces tournois sont soutenus par nos partenaires notamment par le Comité National Olympique et Sportif du Mali et surtout notre sponsor officiel la Sotelma Malitel ainsi que par le sponsor Gold qui est le PMU-Mali. C'est le lieu pour moi de les remercier et de leur dire que de notre côté nous allons poursuivre nos activités pour que l'image qu'ils ont souhaitée avoir avec nous puisse être rayonnante.

Quel a été le soutien de la fédération internationale de tennis à l'endroit du tennis malien en cette dure période de COVID-19 pour surmonter les difficultés ?

Pour l'instant on n'a pas

encore d'informations par rapport à ça. Il se pourrait que quelque chose se prépare. Mais on n'en a pas encore d'informations. Je sais que les lignes sont en train d'être bougées du côté de la FIT (fédération internationale de tennis) et de la Confédération Africaine de tennis. Il y a aussi la zone II. Il ne faudrait pas qu'on oublie ça. Le Mali fait partie de la zone II. Le Mali a présidé la zone II pendant un mandat. C'est au dernier mandat en 2018 que le président de la fédération malienne de tennis a passé la main pour qu'une autre fédération ouest-africaine puisse présider la zone II. Donc à ce niveau on s'attend

forcement à quelque chose de la part de notre fédération internationale. Dans tous les cas, qu'il ait ça ou pas nous allons poursuivre notre programme. Nous comptons sur notre expertise nationale, sur nos partenaires nationaux, sur les Maliens, sur nous-mêmes pour faire booster le tennis malien. Si l'aide de la fédération internationale arrive tant mieux. Si elle n'arrive pas on ne va pas non plus crier au scandale. On espère quand même que quelque chose pourrait se faire.

Alassane Cissouma
ffdddddadaaaaazzzz-
zeeeeerrrrtttyy

Mali Tribune
Bi-Hebdomadaire d'informations générales, édité par Express-Services

Bi-Hebdomadaire d'informations générales édité par Express-Services

BP. E3074 • Tel. 73 77 05 28 / 20 20 39 16

N° Fiscal : 084125715r RC: MA BKO 2013 B271

malitribunehebdo@gmail.com

Directeur de publication : Alexis Kalamby

Rédacteur en chef : Abdrahamane Dicko

Rédactrice en chef adjointe : Kadidiatou Mouyi Doumbia

Rédaction générale : Kadidiatou Mouyi Doumbia, Aïch-

atou Konaré, Ibrahim N'Diaye, Mariam Coulibaly, Kourei-

chy Cissé, Alassane Cissouma, Zeïnabou Fofana, Bintou

Diawara, Sira Diarra, Oumou Fofana,

Fatoumata Kané, Sory I. Konaté.

Directeur Commercial : Harouna Traoré : 66 35 01 01

Composition : Express/Services

Impression : Renouveau Imprimerie

Tirage : 5000 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque nationale

QUELQUE CHOSE A FETER ?



CANAL+ OVERSEAS S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 92.033.401 RCS NANTERE

© Panoramix

LE BAYERN MUNICH ET LA BUNDESLIGA ARRIVENT SUR LES CHAINES CANAL+

SPORT

36 555
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

CANAL+ MALI



BUNDESLIGA

LES BOUQUETS CANAL+

INTEC SUP
Les meilleurs sont ici !

REJOIGNEZ NOUS!



COSTUME OFFERT

78 88 02 02 | 78 92 92 53

78 87 87 65 | 68 92 92 53

BAGO DJICORONI
HAMDALLAYE ACI 2000 www.intec-sup.com / Intecsup@intec-sup.com